

Réf: Dossier 162946

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EVENEMENTIEL-CONSTRUCTION ET AGRICULTURE HOLDING » en abrégé « ECA HOLDING »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJIBI 2, Lot 216, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21-11-2022, et enregistrés au CEPICI le 25-11-2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EVENEMENTIEL-CONSTRUCTION ET AGRICULTURE HOLDING » en abrégé « ECA HOLDING »

Objet : Événementiel, immobilier, Agriculture.
Et pour la réalisation de l'objet social :
L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJIBI 2, Lot 216, Ilot 22

Dirigeant(s) M YAPO FREDY AHOUE VIVIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06743 du 12/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68903/GTCA/RC/2022 du 12/12/2022

